

## I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 26, Number 1, 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703429ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703429ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Tessier, M. (1995). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 26(1), 135–157. <https://doi.org/10.7202/703429ar>

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER\*

## I – Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1994)

### A — Aperçu général

Avec le dépôt d'un nouveau Livre blanc sur la défense, la tenue d'une imposante mission commerciale en Chine pilotée par le Premier ministre et la présentation d'une nouvelle stratégie en matière d'immigration, le gouvernement canadien se dotait ce trimestre de principes qui devraient avoir des impacts significatifs sur sa politique étrangère. Libéralisation des échanges, sécurité collective et coopération nucléaire ont également été à l'agenda du gouvernement lors des trois derniers mois de l'année 1994.

### B — La politique étrangère canadienne

Le Comité mixte spécial de la Chambre des communes et du Sénat chargé d'examiner la politique étrangère du Canada rendait son rapport en novembre<sup>1</sup>. Si les thèmes du dernier examen, en 1986, furent la sécurité, la concurrence, l'indépendance et l'internationalisme, les thèmes dominants de celui-ci sont reliés à la complexité des affaires internationales et la libéralisation des échanges: une sécurité commune, une prospérité commune et une charge commune de l'environnement. Des témoignages et mémoires recueillis, le Comité a tiré de nombreuses recommandations pour renforcer la sécurité, développer le commerce, contribuer au développement durable, redéfinir l'aide internationale et promouvoir le savoir et la culture. Par exemple, le Comité est d'avis que la violation des droits de la personne devrait être traitée par des sanctions commerciales dans un contexte multilatéral et l'aide bilatérale

\* Chercheure à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.

1. *Rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, La politique étrangère du Canada: Principes et priorités pour l'avenir*, novembre 1994, 92p. *Rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada, La politique étrangère du Canada: opinions dissidentes et annexes*, novembre 1994, 108p.; Jean DION, *Le Devoir*, 16 novembre 1994, pp. A1-A10; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 16 novembre 1994, pp. A1-A6.

annulée dans les cas de violations graves. Le rapport recommande d'ailleurs que le mandat de l'ACDI soit clarifié, l'aide concentrée dans moins de pays et la promotion des exportations canadiennes transférée à d'autres organismes. En matière de commerce, le comité prône l'élargissement de l'ALENA, le renforcement de la présence économique canadienne en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique et l'élaboration d'une stratégie pour assurer la voix du Canada au sein de l'OMC, de l'OCDE et des institutions financières internationales. Le Comité considère également le développement durable comme un thème directeur essentiel de la politique étrangère canadienne et recommande à cet effet une politique des océans et une politique de l'Arctique plus soutenues. Le comité propose aussi un élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU, le renforcement de l'OTAN et de la CSCE, le renouvellement du NORAD et prône une participation plus sélective des Forces canadiennes aux missions de paix internationales.

Ce rapport final n'a été appuyé que par les Libéraux, le Bloc québécois et le Parti réformiste ayant tenu à présenter chacun des rapports dissidents qui évoquent notamment le manque de coordination avec l'examen sur la défense, l'absence de recommandations précises et les dangers de centralisation excessive. Le gouvernement déposera une réponse globale à ce rapport en 1995.

## C — Les politiques de défense

### 1 — La nouvelle politique de défense du Canada

Après sept mois de consultation, le comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada déposait le 31 octobre son rapport final<sup>2</sup>, ce qui pavait la voie au dépôt du Livre blanc sur la défense un mois plus tard<sup>3</sup>. La similitude entre les deux documents est significative puisque le Livre blanc reprend la quasi-totalité des recommandations du Comité mixte spécial, quelques-unes seulement étant révisées à la baisse de façon à les rendre compatibles avec les paramètres financiers imposés au ministère de la Défense.

Le Livre blanc définit comme instable et imprévisible la scène internationale et considère que le Canada ne peut se passer de forces armées modernes, même si aucune menace militaire directe et immédiate ne pèse sur lui. Tenant compte de ceci et des restrictions budgétaires, la nouvelle politique de défense du Canada sera plus réaliste et fondée sur des forces armées polyvalentes capables de veiller sur les intérêts canadiens au pays et à l'étranger. Cela se fera grâce à une participation plus efficace aux activités du NORAD, de l'OTAN

2. *Rapport du Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, La sécurité dans un monde en évolution, Résumé*, 1994, 31p. ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> novembre 1994, pp. A1-A5 ; Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> novembre 1994, pp. A1-A8.

3. Défense nationale, *Le Livre blanc sur la défense de 1994*, Ministère des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1994, 55p. ; Ministère de la Défense nationale, *Documentation, abrégé du Livre blanc*, 1994, 14p. et *Communiqué no NR-94.052*, 1<sup>er</sup> décembre 1994 ; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 2 décembre 1994, pp. A1-A2 ; Jean DION, *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> décembre 1994, pp. A1-A12.

et de l'ONU, le Canada anticipant pour ces deux dernières organisations des réformes majeures. Cette nouvelle politique accorde la plus haute importance au maintien de la paix, ce qui entraînera une augmentation des effectifs de la force terrestre au détriment des forces navales et aériennes.

Le Livre blanc provoquera aussi une révision substantielle des programmes de défense de façon à ce que seules les priorités essentielles soient reflétées. Par exemple, pour l'acquisition d'équipement, dont le budget sera réduit de \$15 milliards au cours des 15 prochaines années, la priorité sera donnée au remplacement des hélicoptères Sea King et Labrador ainsi qu'à l'achat de nouveaux transports pour les troupes blindées. L'acquisition de quatre sous-marins britanniques usagés est également envisagée. Parmi les autres coupures d'importance, notons la réduction du personnel civil dont les effectifs seront réduits à 20 000, la diminution des effectifs de la Force régulière qui passera à 60 000 et celle de la Réserve qui chutera à 23 000. Le budget alloué aux forces de chasse sera comprimé de 25 % grâce à la disparition de la flotte CF-5 et la réduction du nombre de CF-18. De plus, d'ici 1999, les quartiers généraux militaires seront réduits du tiers et une nouvelle structure de commandement sera mise en place vers 1997. Tous ces ajustements apportés à la politique de défense canadienne devraient permettre, espère-t-on, d'affronter les défis posés à la sécurité d'ici l'an 2000.

## 2 – L'OTAN

Le Canada participa ce trimestre à plusieurs activités de l'OTAN. Il prit d'abord part, du 21 au 28 octobre, aux Pays-Bas, au premier exercice d'instruction conjoint organisé dans le cadre du Partenariat pour la Paix<sup>4</sup>. Six membres de l'OTAN s'associèrent alors à six anciens pays communistes. Il dépêcha aussi des ministres au Conseil de l'Atlantique Nord et au Conseil de coopération nord atlantique qui se réunissaient à Bruxelles les 1<sup>er</sup> et 2 décembre ainsi qu'à la réunion semestrielle des ministres de la Défense qui avait lieu dans la même ville les 13, 14 et 15 décembre. Les chefs d'État-major se rencontrèrent quant à eux pour une réunion d'urgence à La Haye. La crise yougoslave domina ces rencontres lors desquelles l'OTAN examina divers scénarios d'intervention, notamment pour renforcer l'efficacité de la FORPRONU et établir des plans d'évacuation des Casques bleus<sup>5</sup>. Mais, aucune mesure de coercition ne fut adoptée, l'OTAN considérant une solution militaire peu souhaitable et recommandant l'acceptation du plan de paix proposé par le Groupe de contact.

4. *Revue de l'OTAN*, vol. 42, no 5, octobre 1994, p. 24; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 20 octobre 1994, p. A5A.

5. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué* no 232, 21 novembre 1994; Cabinet du ministre de la Défense, *Communiqué*, 12 décembre 1994; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 2 décembre 1994, pp. A1-A6; *La Presse*, 15 décembre 1994, p. C1; *The Ottawa Citizen*, 15 décembre 1994, p. C2.

### 3 – Autres questions

En plus de ses homologues de l'OTAN, le ministre de la Défense nationale a rencontré ce trimestre son vis-à-vis tchèque, M. Vilem Holan, qui était de passage à Ottawa du 23 au 27 novembre, et avec qui il a discuté de coopération militaire<sup>6</sup>. En décembre, il s'est aussi entretenu avec son homologue britannique, M. Malcolm Rifkind, notamment pour évaluer la possibilité d'acquérir des sous-marins britanniques de type conventionnel<sup>7</sup>. Aucune décision n'était arrêtée en ce sens avant la fin du trimestre.

#### D — Les politiques économiques et commerciales

«L'accession du Chili est la clé qui permettra d'ouvrir l'ensemble des marchés naissants de l'Amérique du Sud. Une fois que le Chili fera partie de l'ALENA, il sera d'autant plus difficile pour cette région de se transformer en bloc exclusif et d'autant plus difficile pour l'ALENA de se fermer au monde extérieur. Le Sommet des Amériques (sera à cet égard) un carrefour important<sup>8</sup>.» Le Canada réitéra cette position durant les semaines qui précédèrent le Sommet des Amériques par le biais de nombreux contacts avec le Mexique, les États-Unis et le Chili. Par exemple, le ministre du Commerce international recevait à Ottawa le ministre des Finances du Chili pour discuter de cette question. Les deux hommes examinèrent même la possibilité de conclure une entente de libre-échange bilatéral advenant un refus définitif des États-Unis d'accepter le Chili au sein de l'ALENA<sup>9</sup>. C'est donc avec une grande satisfaction que le Canada vit le Sommet de Miami s'engager dans la voie d'un régime de commerce et d'investissement plus ouvert et les États-Unis assouplir leur position dans le dossier de l'adhésion du Chili à l'ALENA (cf. section F-5).

#### E — Les politiques d'immigration

Au terme de dix mois de consultation, le ministre de l'Immigration déposait le 1<sup>er</sup> novembre son plan d'immigration pour les années 1995-2000 ainsi que la nouvelle stratégie qui le guidera dans la mise en œuvre de la politique canadienne d'immigration<sup>10</sup>. Cette nouvelle stratégie qualifiée «de changement radical» par le ministre Marchi réorientera l'immigration de façon

6. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no NR-94.049*, 23 novembre 1994.

7. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 29 décembre 1994, pp. A1-A7.

8. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 94/72*, 25 novembre 1994.

9. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 218*, 1<sup>er</sup> novembre 1994; Barrie MCKENNA, *The Globe and Mail*, 2 novembre 1994, pp. B1-B4; voir aussi *The Globe and Mail*, 18 novembre 1994, pp. A1-A2.

10. Citoyenneté et Immigration Canada, *Vers le 21<sup>e</sup> siècle : une stratégie pour l'immigration et la citoyenneté*, 1994, 69p.; *Ibid*, *Une vision élargie : plan en matière d'immigration et de citoyenneté 1995-2000, Rapport annuel déposé au Parlement*, 1994, 41p.; *Ibid*, *Communiqué no 94-115*, 1<sup>er</sup> novembre 1994 et *Déclaration*, 1<sup>er</sup> novembre 1994; Jean DION, *Le Devoir*, 2 novembre 1994, pp. A1-A8; *The Globe and Mail*, 29 octobre 1994, pp. A1-A4 et 2 novembre 1994, pp. A1-A2 et pp. A1-A5.

à mieux la faire correspondre aux impératifs économiques du pays. Pour ce faire, le plan prévoit une diminution du nombre d'immigrants accueillis au Canada de 230 000 en 1994 à 215 000 en 1995 et un renversement à long terme de la tendance dans certaines catégories d'immigrants. Par exemple, la proportion des immigrants reçus à titre de travailleurs qualifiés ou gens d'affaires passera de 43 à 53 % tandis que celle des personnes acceptées en vertu de la réunification des familles chutera de 51 à 44 %. Quant au nombre de réfugiés, il se situera entre 24 000 et 32 000 en 1995. De plus, les critères généraux de sélection seront modifiés de façon à accorder plus de poids aux compétences professionnelles et à la connaissance de la langue française ou anglaise. Enfin, la procédure visant un meilleur contrôle de l'immigration illégale sera elle aussi resserrée, de même que le programme à l'intention des immigrants investisseurs et le parrainage de candidats dans la cadre du programme de réunification des familles.

## F — Organisations et réunions internationales

### 1 — L'ONU

Le Canada exprimait encore ce trimestre son engagement envers des Nations Unies renouvelées, plus transparentes et plus responsables. Après le ministre des Affaires étrangères en septembre dernier, c'était au tour du Premier ministre canadien de consacrer à ce thème un discours qui marquait également le lancement des activités entourant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'ONU<sup>11</sup>. Puis, la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) s'adressait en novembre à l'Assemblée générale des Nations Unies réunie pour débattre du nouvel Agenda pour le développement proposé par le Secrétaire général de l'ONU<sup>12</sup>. Le Canada entend particulièrement s'impliquer dans ce secteur d'activité et espère participer à un groupe de travail qui peaufinera les priorités et suggérera les changements destinés à redéfinir l'approche de l'ONU à l'égard du développement.

Le Canada préparait aussi des projets à plus long terme et déposait ce trimestre sa candidature pour l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité en 1999-2000. Son dernier mandat à titre de membre temporaire du Conseil de sécurité remonte aux années 1989-1990<sup>13</sup>.

### 2 — La CSCE

Le Sommet de la CSCE qui se tenait les 5 et 6 décembre à Budapest, en Hongrie, aura surtout été marqué par les divergences entre Américains,

11. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 octobre 1994; Manon CORNELIER, *La Presse*, 25 octobre 1994, p. B4; Jeff SALLOT et Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 25 octobre 1994, p. A4.
12. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 94/74*, 21 novembre 1994.
13. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 240*, 1<sup>er</sup> décembre 1994; *The Globe and Mail*, 2 décembre 1994, p. A4.

Européens et anciens pays communistes à propos de l'organisation de la sécurité sur le continent européen. Le projet d'élargissement de l'OTAN vers l'Est désavoué par Moscou et le conflit en ex-Yougoslavie ont été l'objet d'âpres débats. Sur ce dernier point, le Sommet s'est achevé sans l'inclusion d'un communiqué sur la Bosnie dans la déclaration finale du Sommet si ce n'est un texte adopté par «de nombreux» chefs de gouvernement appelant à la fin des hostilités en Bosnie-Herzégovine. Seule la création d'une force multinationale de maintien de la paix de la CSCE au Haut-Karabakh a rallié l'ensemble des participants.

À cette tribune, le Canada a défendu sa position relative à la protection des Casques bleus en ex-Yougoslavie et n'a donné, en dépit de demandes en ce sens, aucune assurance quant au maintien de ses troupes au sol. S'il ne confirmait pas non plus sa participation à la force multinationale qui ira au Nagorny-Karabakh, il mettra néanmoins à la disposition de la CSCE une équipe de planification afin d'aider à la mise en place de cette opération. Enfin, le Canada a proposé de renforcer le rôle du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de la CSCE dans la promotion de la libre circulation de l'information et de la liberté d'expression<sup>14</sup>.

### 3 – La Francophonie

Du 8 au 10 décembre, la 4<sup>e</sup> Conférence ministérielle de la Francophonie réunissait au Burkina Faso les pays membres notamment pour examiner l'administration et les programmes de l'ACCT et étudier le rapport d'étape du Conseil permanent chargé d'assurer le suivi des Sommets francophones. Le ministre des Affaires étrangères du Canada qui participait à cette rencontre fit à ce moment plusieurs annonces dont une aide de \$8,5 millions au Rwanda pour sa reconstruction et de \$4 millions au Bénin pour la tenue du prochain Sommet francophone. Il invita également les participants à réunir au Canada des spécialistes qui chercheront à définir un processus de prévention des conflits au sein de la Francophonie. Leur travail pourra mener, espère le Canada, à la préparation d'une Déclaration de la Francophonie sur la prévention des conflits et ainsi doter cette organisation internationale d'une capacité d'intervention politique accrue. C'est d'ailleurs dans cette voie que le Canada œuvrera au cours des prochains mois en explorant avec ses partenaires de nouveaux champs de coopération politique et économique<sup>15</sup>.

### 4 – L'OMC

Après une approbation rapide à la Chambre des communes, le projet de loi C-57 sur la mise en œuvre de l'Accord instituant l'Organisation mondiale

14. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 5 décembre 1994 ; *Le Devoir*, 6 décembre 1994, pp. A1-A12 ; Paul KORING, *The Globe and Mail*, 6 décembre 1994, pp. A1-A16 et 7 décembre 1994, p. A11.

15. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 243*, 2 décembre 1994 et *Déclaration no 94/76*, 9 décembre 1994.

du commerce recevait la sanction royale, le 15 décembre<sup>16</sup>. Le Canada pourra alors participer pleinement à l'OMC dès que la loi entrera en vigueur et s'impliquer activement au sein de cette nouvelle organisation internationale appelée à succéder au GATT. Parallèlement, la structure de l'OMC se mettait graduellement en place notamment avec le lancement de la campagne en vue de combler le poste de directeur général de cet organisme. Durant cette période, le Canada appuiera la candidature de l'ex-Président mexicain, M. Carlos Salinas de Gortari, de préférence à celles du ministre sud-coréen du Commerce et de l'ancien ministre du Commerce de l'Italie<sup>17</sup>.

## 5 – Le Sommet des Amériques

Les 34 pays, dont le Canada, qui participaient du 9 au 11 décembre à Miami au Sommet des Amériques se sont entendus pour négocier d'ici à l'an 2005 une zone de libre-échange à l'échelle continentale. L'espace de libre-échange envisagé devrait se construire à partir des différents accords commerciaux régionaux déjà existants tels que l'ALENA, le CARICOM ou le MERCOSUR. Cela signifie, qu'à court terme, le Canada, les États-Unis et le Mexique continueront d'explorer les façons d'élargir l'ALENA à d'autres pays et ils annonçaient d'ailleurs que leurs fonctionnaires débiteront en janvier 1995 les négociations devant conduire à l'adhésion du Chili à l'ALENA le 1<sup>er</sup> janvier 1996. Le Canada qui tentait depuis plusieurs mois déjà d'infléchir les États-Unis sur ce point n'était pas sans se réjouir de l'issue du dossier.

Si les questions économiques ont dominé le Sommet, les participants ont néanmoins porté leur attention sur plusieurs autres sujets et ont adopté un plan d'action dans les domaines de la santé, de l'éducation, des droits de la personne, de l'environnement et de la lutte à la corruption. Au nombre des dossiers politiques, l'ombre de Fidel Castro a également plané sur le Sommet bien qu'officiellement la délicate question cubaine ne fut pas à l'ordre du jour. Pour sa part, le Canada ne se serait pas opposé à la présence d'une délégation cubaine à Miami puisqu'il croit qu'une normalisation des relations avec ce pays stimulerait les transformations politiques<sup>18</sup>. Enfin, le Canada a annoncé lors ce Sommet qu'il verserait \$5 millions à trois projets de développement en Amérique latine<sup>19</sup>.

16. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 249*, 15 décembre 1994; voir aussi Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 217*, 25 octobre 1994 et *Déclaration no 94/65*, 27 octobre 1994.

17. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 236*, 24 novembre 1994; *Le Soleil*, 4 décembre 1994, p. A7.

18. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 9 décembre 1994, pp. A1-A15; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 10 décembre 1994, pp. A1-A2 et 12 décembre 1994, pp. B1-B3 et p. A9; Marie TISON, *Le Devoir*, 12 décembre 1994, p. A5; *Le Soleil*, 11 décembre 1994, p. A1.

19. ACDI, *Communiqué*, 10 décembre 1994.

## G — Les relations canado-américaines

### 1 — Les questions commerciales

Les discussions commerciales entre le Canada et son voisin du Sud se concentraient ce trimestre autour des dossiers du bois d'œuvre, de l'acier et des exportations de sucre. Dans le cas du bois d'œuvre, les producteurs américains décidaient de retirer leur requête déposée en septembre contestant la constitutionnalité du mécanisme de règlement des conflits de l'ALE et appuyaient le remboursement, total et avec intérêts, des droits compensateurs illégalement perçus par les États-Unis sur ce produit. Si cette mesure règle définitivement cette affaire, les deux pays décidaient, à titre préventif, de créer un comité consultatif dans ce domaine, notamment pour harmoniser leur système de droits de coupe<sup>20</sup>. Quant au différend sur les exportations d'acier canadien, un groupe spécial d'experts a maintenu sur l'essentiel des points la décision du Département américain du Commerce à ce sujet. En conséquence, les droits anti-dumping imposés aux compagnies canadiennes Stelco, Dofasco et Ipsco sur la tôle d'acier et l'acier galvanisé ne seront pas entièrement éliminés<sup>21</sup>. Enfin, l'industrie canadienne du sucre s'inquiétait du projet des États-Unis d'interdire l'entrée de produits à base de sucre et d'appliquer des quotas sur le sucre raffiné en 1995<sup>22</sup>. Le ministre du Commerce international devait discuter de cette question avec son homologue américain en marge du Sommet de Miami.

### 2 — Autres questions

Après un examen des preuves scientifiques, les États-Unis reconnaissaient en novembre le droit du Canada d'assurer la gestion et la conservation du pétoncle d'Islande sur son plateau continental<sup>23</sup>. Un différend avait éclaté sur cette question l'été dernier après que le Canada eut saisi deux bateaux américains qui pêchaient ce crustacé à l'extérieur des eaux canadiennes.

D'autre part, on apprenait le 22 décembre que les États-Unis et le Canada avaient finalement trouvé un terrain d'entente devant mener à la conclusion d'un accord sur la libéralisation du transport aérien entre les deux pays<sup>24</sup>. Une entente officielle est espérée pour l'année prochaine.

20. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 248*, 15 décembre 1994; *The Globe and Mail*, 16 décembre 1994, p. B4; Marie TISON, *Le Devoir*, 16 décembre 1994, p. A8.

21. Marie TISON, *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> novembre 1994, p. B2.

22. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 7 décembre 1994, pp. B1-B6; *Le Devoir*, 7 décembre 1994, p. B2.

23. Kevin COX, *The Globe and Mail*, 25 novembre 1994, p. B3; *Le Soleil*, 25 novembre 1994, p. A4.

24. Gérard BERUBÉ, *Le Devoir*, 23 décembre 1994, p. A8; *The Globe and Mail*, 23 décembre 1994, pp. A1-A2.

## H — Le Canada et l'espace européen

## 1 — La France

La conclusion d'un accord sur la pêche, réglant un vieux contentieux qui représentait l'une des seules ombres au tableau des relations canado-françaises, ainsi que les visites de travail du ministre des Affaires étrangères<sup>25</sup> et du Premier ministre en France constituent des événements à signaler ce trimestre.

Mis au point au terme de plusieurs mois de négociations par le ministre français des Départements et des Territoires d'outre-mer et le secrétaire d'État canadien (Agriculture, Agro-alimentaire, Pêches et Océans), l'accord de pêche fut signé à Paris, en décembre, lors de la visite de M. Chrétien<sup>26</sup>. Il est assorti d'un accord de coopération régionale portant sur le tourisme, la protection de l'environnement et les relations culturelles. En vertu de cette entente valide pour dix ans, les Canadiens pourront pêcher, dès janvier 1995, 30 % des pétoncles d'Islande dans les eaux françaises autour de St-Pierre-et-Miquelon et auront droit à 70 % de la quote-part française de morue dans les eaux françaises et canadiennes, pourvu que toutes les prises soient débarquées et traitées dans l'archipel français. En contrepartie, le Canada cédera à la France, sitôt que le moratoire sur la pêche à la morue sera levé, 15,6 % des prises admissibles dans la zone sud-est de Terre-Neuve et 2,6 % de celles situées dans le golfe du St-Laurent.

À Paris, M. Chrétien a également participé au Sommet sur le SIDA organisé par l'UNESCO<sup>27</sup> et prononcé un discours devant le Sénat français, une enceinte qui se réunit rarement pour entendre des chefs d'État étrangers<sup>28</sup>. Tout au long de ses rencontres avec les politiciens français, dont son homologue, M. Édouard Balladur, et le candidat à la présidence, M. Jacques Chirac, M. Chrétien a peu évoqué les problèmes internes canadiens, s'attardant surtout aux dossiers internationaux telles la crise yougoslave et la libéralisation des échanges commerciaux. Sur ce dernier thème, il s'est montré en faveur d'un accord global de libéralisation des échanges entre les trois pays de l'ALENA et l'Union européenne et a proposé à la France «le défi exaltant» de s'unir au Canada, pour «mieux exploiter le potentiel d'échanges entre nos deux continents dans le cadre d'une relation privilégiée<sup>29</sup>».

25. *Le Devoir*, 13 octobre 1994, p. A4 et 14 octobre 1994, p. A5.

26. Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 3-4 décembre 1994, p. A8; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 11 novembre 1994, p. A2; Kevin COX, *The Globe and Mail*, 11 novembre 1994, pp. A1-A2.

27. Voir Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1<sup>er</sup> décembre 1994.

28. Voir Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 1<sup>er</sup> décembre 1994; Christian RIOUX, *Le Devoir*, 2 décembre 1994, p. A4; Susan DELACOURT, *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> décembre 1994, p. A4; Madelaine DROHAN, *The Globe and Mail*, 2 décembre 1994, p. A6.

29. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 2 décembre 1994; *Le Devoir*, 3-4 décembre 1994, p. A8.

## 2 – La Hongrie

En marge du Sommet de la CSCE, le premier ministre Chrétien rencontrait son homologue, M. Gyula Horn, le Président hongrois, M. Arpad Goncz, ainsi que les membres de la Chambre de Commerce Canada-Hongrie<sup>30</sup>. À ceux-ci, M. Chrétien rappela les possibilités d'affaires offertes par le développement récent des liens canado-hongrois et la similarité des intérêts économiques des deux pays. Il les encouragea notamment à profiter de la ligne de crédit de \$15 millions gérée depuis peu par la Société canadienne pour l'expansion des exportations et qui n'a pas été jusqu'ici utilisée à sa pleine valeur. Les transactions d'affaires, ainsi que les échanges touristiques et culturels, seront également facilités par la suppression de l'obligation, pour les visiteurs hongrois, de détenir un visa canadien. C'est le ministre de l'Immigration qui, ayant précédé de quelques semaines M. Chrétien en Hongrie, en avait fait l'annonce plus tôt au cours du trimestre<sup>31</sup>.

## 3 – La Russie

Deux ministres canadiens se rendaient en Russie ce trimestre. D'abord en octobre, le ministre canadien de l'Immigration était de passage à Moscou où il signa un protocole d'entente accordant une aide technique de \$1,3 million au Service fédéral de migration russe<sup>32</sup>. Puis, à la fin de novembre, le ministre des Affaires étrangères effectuait une visite de travail de deux jours<sup>33</sup>. À ce moment, M. Ouellet a annoncé une nouvelle aide technique à la Russie qui sera répartie ainsi : \$2,7 millions pour la privatisation de fermes collectives, \$2,9 millions pour la réforme foncière, \$900 000 pour le renforcement du système de brevets et \$350 000 pour la protection de l'environnement. M. Ouellet s'est également entretenu avec son homologue russe de plusieurs sujets dont l'adhésion de la Russie à l'OTAN, la question bosniaque et la venue du président Eltsine au Canada en 1995.

Par ailleurs, deux autres événements préoccupèrent le Canada ce trimestre. Un important déversement d'hydrocarbures provoqué par la fuite d'un pipeline se produisit dans le nord de la Russie et, à la demande de l'ONU, le Canada et quatre autres pays se joignirent aux responsables russes pour évaluer l'ampleur des dommages causés à l'écosystème arctique<sup>34</sup>. Puis, en décembre, l'ambassadeur de Russie au Canada fut convoqué par le ministère des Affaires étrangères pour être saisi des inquiétudes canadiennes face à l'intervention russe en Tchétchénie<sup>35</sup>. Le Canada, a-t-on tenu à préciser, ne

30. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 29 novembre 1994 et 7 décembre 1994.

31. *Le Devoir*, 11 octobre 1994, p. A3.

32. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 199*, 7 octobre 1994.

33. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 232*, 21 novembre 1994 et *Communiqué no 239*, 30 novembre 1994; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 30 novembre 1994, p. A6; Geoffrey YORK, *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> décembre 1994, p. A8.

34. Environnement Canada, *Communiqué*, 7 décembre 1994.

35. *Le Devoir*, 24-25 décembre 1994, p. A6.

désire pas intervenir dans les affaires internes d'un pays mais exprime l'avis qu'une solution pacifique serait à privilégier.

#### 4 – L'Ukraine

Accompagné de six ministres et d'une délégation de gens d'affaires, le Président de l'Ukraine, M. Léonid Kuchma, séjournait au Canada du 23 au 27 octobre<sup>36</sup>. Le Président visitait Ottawa, Toronto, Edmonton, Saskatoon et Winnipeg, où vit une importante communauté ukrainienne, et rencontrait nombre de représentants des milieux politiques et économiques. Cette visite aura été marquée par la signature de plusieurs ententes dont un accord d'amitié et de coopération destiné à approfondir les relations canado-ukrainiennes, un accord de coopération militaire, un accord de protection des investissements et un accord sur les doubles impositions. De plus, l'Ukraine recevra une aide directe de \$13,5 millions pour la balance de ses paiements et se verra octroyer une ligne de crédit non concessionnelle de \$20 millions. Ce pays recevra aussi du Canada \$23,8 millions pour appuyer ses réformes et réaliser des projets reliés à l'expansion du secteur privé, la formation en gestion économique, la gestion du combustible nucléaire et le cadastrage des terres. C'est enfin dans le cadre de cette visite que M. Kuchma assistait à Winnipeg à une conférence du G7 sur le partenariat pour la transformation économique en Ukraine. Les représentants du G7 et du FMI réunis à l'initiative du Canada discutèrent alors des mesures à prendre pour mettre en œuvre le programme ukrainien de réforme économique qui est supervisé par le Fonds monétaire international. Ils s'engagèrent à fournir un appui financier totalisant \$365 millions<sup>37</sup>.

Par ailleurs, au cours du trimestre, le Parlement ukrainien entérina l'adhésion de ce pays au Traité de non-prolifération nucléaire. Ce geste pave la voie à un éventuel accord de coopération nucléaire avec le Canada<sup>38</sup>.

#### 5 – Le conflit en ex-Yougoslavie

À la suite de la décision du Président américain, prise sous la pression du Congrès, les États-Unis cessaient à la mi-novembre de participer aux opérations aéro-navales de surveillance de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Mécontents, certains pays ayant des troupes au sol, dont le Canada, la France et l'Espagne, menacèrent de retirer leurs soldats advenant une levée définitive de l'embargo. À l'ONU, le Canada devait saisir le Conseil de sécurité

36. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 11 octobre 1994 et 24 octobre 1994; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqués no 213, 214 et 216*, 24 octobre 1994.

37. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 201*, 11 octobre 1994; David ROBERTS, *The Globe and Mail*, 28 octobre 1994, pp. B1-B4; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 94/66*, 27 octobre 1994.

38. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 229*, 17 novembre 1994.

de cette question<sup>39</sup>. La tension montait davantage quelques jours plus tard alors que l'OTAN effectuait de nouvelles frappes aériennes contre des objectifs serbes et que ceux-ci risquèrent en retenant environ 400 soldats de l'ONU dont 55 Canadiens<sup>40</sup>. La base militaire canadienne de Visoko était de plus placée en état d'alerte rouge après que des obus soient tombés à proximité du campement. Aux Communes, l'opposition réformiste exigea de nouveau que le gouvernement retire ses Casques bleus, ce à quoi se refusèrent le Premier ministre et son ministre de la Défense<sup>41</sup>. Les dirigeants canadiens exprimèrent toutefois leur désapprobation devant l'attitude des États-Unis ainsi que devant l'absence du Canada au sein du Groupe de contact chargé de trouver une solution diplomatique au conflit<sup>42</sup>. Toutefois, le Canada appuie les objectifs et le plan de paix du Groupe de contact qui ne considère pas souhaitable une intervention militaire directe<sup>43</sup>.

Sur le terrain, les militaires canadiens, de concert avec ceux de l'OTAN et de l'ONU, envisagèrent divers plans d'évacuation des soldats<sup>44</sup> mais, le 8 décembre, la médiation réussit, et les Casques bleus furent relâchés. Le mandat des Casques bleus canadiens en ex-Yougoslavie prendra fin en mars 1995 et le gouvernement canadien arrêtera sa décision sur cette question en février à la lumière des récents événements et des perspectives de paix dans cette région déchirée par trente-trois mois de guerre.

## I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1 – La visite de la secrétaire d'État en Amérique latine

Mme Christine Stewart, la secrétaire d'État pour l'Amérique latine, se rendait au Honduras, les 24 et 25 octobre, au Nicaragua, les 26 et 27 octobre puis en Jamaïque, les 28 et 29 octobre, afin d'y consulter une dernière fois les dirigeants de ces pays avant la tenue du Sommet des Amériques. En outre, Mme Stewart visitait plusieurs projets de développement financés dans ces pays par le Canada et assistait à la Conférence internationale sur la paix et le développement en Amérique centrale<sup>45</sup>.

39. *The Globe and Mail*, 12 novembre 1994, p. A8; *Le Devoir*, 14 novembre 1994, p. A5.

40. Paul KORING, *The Globe and Mail*, 24 novembre 1994, pp. A1-A2; Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 26-27 novembre 1994, pp. A1-A14; Stephen WARD, *The Globe and Mail*, 30 novembre 1994, p. A8.

41. Voir Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 30 novembre 1994, pp. A1-A8.

42. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 25 novembre 1994, pp. A1-A6 et 29 novembre 1994, pp. A1-A6; *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> décembre 1994, p. A8.

43. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 30 novembre 1994, p. A6.

44. Voir Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 8 décembre 1994, p. B8; *Le Devoir*, 9 décembre 1994, p. A6; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 9 décembre 1994, pp. A1-A12.

45. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 211*, 20 octobre 1994.

## 2 – Haïti

Le mois d'octobre aura été marqué par la menace d'une intervention américaine en Haïti et la médiation de l'ex-président Jimmy Carter, deux événements qui ont conduit au retour du président Aristide en Haïti après trois ans d'exil. À bord de l'avion le ramenant dans son pays, le Président haïtien était accompagné par des représentants du Groupe des Amis d'Haïti dont le ministre canadien des Affaires étrangères, M. André Ouellet. A Port-au-Prince, celui-ci annonçait la reprise du programme canadien d'aide au gouvernement haïtien et un engagement de \$30 millions pour les six prochains mois. La levée des sanctions fut également décidée et le Canada mit fin à sa participation au blocus naval de l'île<sup>46</sup>. Enfin, tel que prévu sur le terrain, une cinquantaine de policiers de la Gendarmerie royale du Canada et des militaires préparaient l'arrivée imminente des 600 soldats canadiens de la mission des Nations Unies en Haïti et le début de la formation des policiers civils haïtiens<sup>47</sup>.

## 3 – Le Mexique

Le Premier ministre du Canada adressa, le 16 novembre, ses félicitations à M. Ernesto Zedillo pour sa confirmation à la présidence du Mexique<sup>48</sup>. M. Zedillo entraît officiellement en fonction le 1<sup>er</sup> décembre et la vice-première ministre, Mme Sheila Copps, représenta le Canada lors de cette cérémonie. Entre-temps, le 22 novembre, MM. Zedillo et Chrétien s'étaient brièvement rencontrés à Ottawa pour discuter du Sommet des Amériques, des relations canado-mexicaines et de l'adhésion du Chili à l'ALENA.

D'autre part, le Canada et le Mexique signèrent en novembre un Accord de coopération concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire<sup>49</sup>. Mais, l'engagement du Canada envers le Mexique se manifesta principalement à la fin de décembre alors que la brusque dévaluation de la devise mexicaine souleva une vive inquiétude chez les partenaires commerciaux de ce pays et secoua les marchés financiers. Le Canada et les États-Unis décidèrent de soutenir le peso par l'entremise de leurs lignes de crédit afin de laisser au nouveau Président mexicain le temps de reconstituer les réserves de change de son pays<sup>50</sup>. Les mesures d'urgence prises par le Mexique semblaient porter

46. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 octobre 1994; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 94/62*, 15 octobre 1994; ACDI, *Communiqué no 94-42*, 15 octobre 1994.

47. Voir Philip SMUCKER, *The Globe and Mail*, 21 octobre 1994, p. A9 et *La Presse*, 17 octobre 1994, p. A13.

48. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 novembre 1994; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 23 novembre 1994, p. A3.

49. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 228*, 16 novembre 1994.

50. *Le Devoir*, 23 décembre 1994, p. A9; Bill CORMIER, *The Globe and Mail*, 29 décembre 1994, pp. A1-A2; *Le Monde*, 30 décembre 1994, p.1.

fruit en fin de trimestre sans que pour autant soit éliminée la crainte d'une aggravation de la crise.

## J — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

### 1 – Israël

Ayant terminé un séjour aux États-Unis, le Premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, s'arrêta à Ottawa le 23 novembre avant de retourner dans son pays. Deux sujets, le processus de paix au Moyen-Orient et l'élargissement des relations économiques canado-israéliennes, furent alors abordés. Dans le premier cas, le Canada devait réitérer son appui au processus de paix qui conduisit en octobre au traité de paix entre Israël et la Jordanie et saluer la tenacité des négociateurs israéliens et palestiniens devant la persistance d'actes terroristes<sup>51</sup>. Dans le second cas, le Canada et Israël ont convenu d'entamer des négociations devant mener à la signature d'un accord de libre-échange en 1996<sup>52</sup>. L'accord envisagé portera exclusivement sur le commerce des biens et les investissements et, contrairement à l'accord canado-américain, ne contiendra aucun mécanisme de règlement des différends. Les entreprises canadiennes pourront ainsi concurrencer les compagnies américaines et européennes qui bénéficient déjà d'ententes similaires. En 1993, la valeur du commerce entre Israël et le Canada a atteint \$310 millions, le Canada exportant notamment de l'aluminium, du soufre, du cuivre, du zinc, des moteurs d'avions et des textiles, Israël exportant surtout des diamants, des produits agricoles et du matériel médical.

### 2 – Le Liban

La situation intérieure s'étant améliorée au Liban et les occasions d'affaires s'y multipliant, on apprenait en octobre que le gouvernement canadien avait décidé de procéder à la réouverture de son ambassade à Beyrouth – fermée il y a dix ans – dès le début de l'année prochaine et préparait une visite du Premier ministre canadien dans ce pays<sup>53</sup>. M. Marc Perron, sous-ministre adjoint pour l'Afrique et le Moyen-Orient, s'est rendu au Liban au début de décembre pour y rencontrer à ce sujet le premier ministre Rafik Hariri et le président Élias Hrawi<sup>54</sup>.

51. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 novembre 1994; *The Globe and Mail*, 15 novembre 1994, p. A8; voir aussi Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 14 octobre 1994 et 26 octobre 1994; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 205*, 17 octobre 1994.

52. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 novembre 1994; *Le Devoir*, 24 novembre 1994, p. A8; *The Globe and Mail*, 22 novembre 1994, p. B28 et 25 novembre 1994, pp. A1-A2.

53. *Le Devoir*, 8 décembre 1994, p. B9; voir aussi Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 94/63*, 22 octobre 1994.

54. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir*, 29 novembre 1994, p. A7.

### 3 – L'OLP

Le Canada entretenait ce trimestre certains contacts avec l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Au début d'octobre, le directeur du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, effectuait une visite de travail à Ottawa lors de laquelle il a rencontré le ministre des Affaires étrangères, des fonctionnaires de l'ACDI et des gens du secteur privé intéressés par les possibilités de coopération dans les territoires sous administration palestinienne<sup>55</sup>. Puis, au début de novembre, le ministre Ouellet et le dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat, se sont rencontrés en marge du Sommet de Casablanca. M. Ouellet, qui a qualifié de «féconde» sa discussion avec M. Arafat, s'est engagé auprès de celui-ci à fournir une aide technique pour la tenue d'élections démocratiques<sup>56</sup>. Une invitation officielle pour venir au Canada a également été transmise à M. Arafat.

### 4 – Le Sommet de Casablanca

Le ministre des Affaires étrangères participait du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre au Sommet économique sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui se déroulait à Casablanca, au Maroc<sup>57</sup>. Une délégation de gens d'affaires canadiens assistait également à cette rencontre qui réunissait près de 1000 participants en provenance d'une cinquantaine de pays. Le Canada annonçait alors la création d'un Fonds de développement pour le secteur privé au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) d'une valeur de \$60 millions. Une vaste gamme d'activités tels la promotion de produits canadiens, des stages de formation au Canada ou le maillage d'entreprises sera financée par ce Fonds au cours des cinq prochaines années.

### 5 – La Tunisie

La 10<sup>e</sup> session de la Commission bilatérale canado-tunisienne avait lieu à Ottawa à la mi-novembre et le ministre des Affaires étrangères de Tunisie, M. Ben Yahia, devait y participer dans le cadre d'une visite officielle au Canada. À la faveur d'une rencontre avec son homologue canadien, M. Yahia devait également signer le protocole d'entente concernant le fonds de développement du secteur privé au Maghreb annoncé deux semaines plus tôt par le Canada et faire le point sur des dossiers reliés à la Francophonie, l'Organisation de l'Unité africaine et le processus de paix au Moyen-Orient<sup>58</sup>.

55. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 194*, 3 octobre 1994.

56. *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> novembre 1994, p. A9.

57. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 212*, 24 octobre 1994; ACDI, *Communiqué no 94-45*, 31 octobre 1994; *The Globe and Mail*, 1<sup>er</sup> novembre 1994, p. A9.

58. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 227*, 14 novembre 1994.

## K — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

### 1 — Le Bénin

Accompagné de trois de ses ministres, le Président du Bénin, M. Nicéphore Soglo, effectuait des visites au Nouveau-Brunswick, au Québec et à Ottawa, du 17 au 21 octobre. Cette visite a permis de préparer le prochain Sommet de la Francophonie, dont le Bénin sera l'hôte en 1995, et de discuter de dossiers de coopération bilatérale ainsi que de certains problèmes régionaux en Afrique<sup>59</sup>.

### 2 — Le Rwanda

Dans le cadre d'une visite de travail, les 4, 5, 6 et 7 octobre, le Premier ministre du Rwanda, M. Faustin Twagiramungu, a rencontré le premier ministre Chrétien, le ministre Ouellet ainsi que des fonctionnaires de l'ACDI pour étudier des avenues possibles de réconciliation nationale dans son pays. À cet égard, le Canada a proposé de remettre à jour les Accords de paix d'Arusha, en tenant compte des événements survenus depuis la mort du président Habyarimana, et a offert son aide pour la mise en place de structures policières et juridiques fonctionnelles<sup>60</sup>.

Par ailleurs, la sécurité dans les camps de réfugiés rwandais au Zaïre n'était pas sans soulever l'inquiétude. L'organisme CARE Canada demandait à Ottawa de faire pression sur le Conseil de sécurité pour dépêcher sur place des soldats de l'ONU<sup>61</sup>. Enfin, tel que prévu, l'hôpital canadien situé à Mareru, en périphérie de Kigali, était fermé à la fin d'octobre. Les militaires canadiens y ont soigné près de 22 000 patients victimes de la guerre civile au Rwanda<sup>62</sup>.

### 3 — L'aide humanitaire et l'aide au développement

Le gouvernement fédéral offrait \$1,84 million au Mozambique pour aider ce pays à organiser ses premières élections pluripartites qui avaient lieu les 27 et 28 octobre. En plus de cette aide technique, huit Canadiens ont également agi à titre d'observateurs internationaux pour surveiller ces élections dont l'issue fut qualifiée de démocratique par les Nations Unies. Devant ce résultat positif, le Canada annonçait en novembre une contribution supplémentaire de \$2 millions au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'aider des Mozambicains à retourner dans leur pays<sup>63</sup>.

59. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 14 octobre 1994; *Le Soleil*, 18 octobre 1994, p. A5.

60. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 4 octobre 1994; Jeff SALLOT et Murray CAMPBELL, *The Globe and Mail*, 6 octobre 1994, p. A2B; Clément TRUDEL, *Le Devoir*, 8-9 octobre 1994, p. A8.

61. *The Ottawa Citizen*, 3 octobre 1994, p. A6.

62. *The Ottawa Citizen*, 18 octobre 1994, p. A7.

63. ACDI, *Communiqué no 94-43*, 24 octobre 1994; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 233*, 21 novembre 1994.

Le Canada annonçait aussi en novembre un nouveau programme de coopération avec l'Afrique du Sud. Dans le cadre d'un plan triennal, l'ACDI prévoit allouer en 1995 jusqu'à \$20 millions pour des projets favorisant la restructuration des institutions gouvernementales, le développement des ressources humaines, le renforcement de la société civile et le développement économique<sup>64</sup>. Un fonds spécial de \$2,5 millions sera versé aux organisations non gouvernementales œuvrant en Afrique du Sud. Enfin, le Canada injectait \$4,3 millions supplémentaires dans son programme de partenariats d'affaires avec l'Afrique australe<sup>65</sup>.

## L — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

### 1 — La tournée asiatique du Premier ministre

Le premier ministre Chrétien passait quinze jours en Asie du 4 au 18 novembre. À cette occasion, il conduisait l'Équipe Canada, la plus importante délégation canadienne à être jamais allée en Chine, qui, outre M. Chrétien et deux de ses ministres\*, se composait de neuf premiers ministres provinciaux, de chefs de gouvernements territoriaux, de maires et de quelque trois cents gens d'affaires. Des visites officielles à Hong Kong, au Viêt-nam et une escale en Indonésie (cf. section J-2), complétait l'itinéraire du dirigeant canadien.

Rappelons que la visite du Premier ministre en Chine représente le point culminant d'une série de visites de haut niveau qui eurent lieu avec ce pays depuis l'arrivée au pouvoir des Libéraux qui désirent favoriser une coopération plus étroite avec ce pays en s'appuyant sur quatre principes : le partenariat économique, le développement durable, la paix et la sécurité et le respect des droits de la personne.

Ainsi, lors de ce séjour, les compagnies canadiennes et chinoises ont signé, à Beijing, une cinquantaine de contrats commerciaux évalués à \$5,3 milliards et, à Shanghai, une quinzaine de contrats d'une valeur approximative de \$329 millions<sup>66</sup>. De plus, la société Énergie Atomique du Canada Ltée a conclu avec la Corporation nucléaire nationale chinoise un accord commercial de \$3,5 milliards pour la vente de deux réacteurs de type CANDU. Conformément à la position canadienne dans ce domaine, l'énergie produite par les réacteurs canadiens ne devrait servir qu'à des fins pacifiques, une disposition qui est

64. ACDI, *Communiqué no 94-46*, 3 novembre 1994.

65. ACDI, *Communiqué*, 14 décembre 1994.

\* Durant ce séjour, le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, compléta les efforts de promotion de M. Chrétien en discutant de plusieurs dossiers commerciaux particuliers et en visitant parfois d'autres régions. (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 221*, 2 novembre 1994; *Déclaration no 94/70*, 13 novembre 1994 et *Déclaration no 94/71*, 15 novembre 1994.

66. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 novembre 1994 et 10 novembre 1994; Rod MICKLEBURGH, *The Globe and Mail*, 8 novembre 1994, pp. A1-A9, 9 novembre 1994, p. A6, 10 novembre 1994, p. A7 et 11 novembre 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 9 novembre 1994, p. A4.

garantie par le nouvel Accord de coopération nucléaire paraphé entre M. Chrétien et son homologue chinois, M. Li Peng, lors de ce même voyage. Le Canada et la Chine ont également conclu un Accord de coopération pour le développement qui permettra la réalisation de divers projets appuyant les réformes administratives, juridiques et économiques en Chine<sup>67</sup>.

Durant ses entretiens privés, M. Chrétien a aussi fait part de ses préoccupations quant aux droits humains en déclarant aux dirigeants chinois : « Nous ne lions pas le commerce aux droits de la personne mais nous voulons poursuivre le dialogue » sur cette question<sup>68</sup>. Ce dialogue et les échanges d'idées, de personnes et de produits avec le gouvernement chinois et la société chinoise « assureront une compréhension mutuelle de nos deux pays » a également expliqué M. Chrétien dans ses allocutions devant des étudiants de l'Université de Beijing et des membres du Conseil commercial Canada-Chine<sup>69</sup>.

Il invita par ailleurs les gens d'affaires chinois et canadiens à faire passer le niveau du commerce bilatéral de \$5 milliards à \$20 milliards d'ici l'an 2000. Le même appel a été lancé à Shanghai, où furent, en outre, jumelés les ports de Shanghai et de Vancouver et ouvert plusieurs bureaux de sociétés canadiennes<sup>70</sup>.

Deuxième étape de la tournée, Hong Kong, où la délégation canadienne fut reçue. Elle participa d'abord à une cérémonie marquant le Jour du Souvenir au cimetière de guerre de Sai Wan puis rencontra le gouverneur de Hong Kong, M. Chris Patten, ainsi que des membres de la Chambre de commerce du Canada. L'avenir politique et économique de la colonie britannique fut le principal sujet de discussion. À ce propos, M. Chrétien a déclaré : « Nous tenons à ce que la transition se fasse sans heurts et de manière ordonnée, en respectant le mode de vie des citoyens de Hong Kong<sup>71</sup>. »

L'Indonésie fut la troisième escale de M. Chrétien et, dans ce pays encore, les relations commerciales ont été au coeur de ses discussions avec les dirigeants du pays. Soulignons que l'arrivée des dirigeants de l'APEC à Djakarta a coïncidé avec des manifestations anti-indonésiennes au Timor oriental, un territoire occupé par l'Indonésie en 1975. Comme il le fit en Chine, le Premier ministre canadien a alors expliqué à son homologue indonésien la position du Canada à l'égard du commerce et du respect des droits de la personne et lui a proposé d'envoyer sur les lieux, le Président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Max Yalden, en 1995. Au chapitre des relations

67. Cabinet du Premier ministre, *Communiqués*, 7 novembre 1994.

68. *Le Devoir*, 7 novembre 1994, p. A5 et 8 novembre 1994, p. A5; Rod MICKLEBURGH, *The Globe and Mail*, 8 novembre 1994, pp. A1-A9; voir aussi Ross HOWARD, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1994, pp. A1-A2 et 27 octobre 1994, p. A4.

69. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 novembre 1994 et 10 novembre 1994; voir aussi Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 94/69*, 8 novembre 1994.

70. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 novembre 1994; Rod MICKLEBURGH, *The Globe and Mail*, 11 novembre 1994, pp. A1-A2.

71. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 11 et 12 novembre 1994.

bilatérales, l'établissement de nouveaux liens commerciaux et financiers entre des sociétés canadiennes et indonésiennes s'est concrétisé par des ententes totalisant près de \$1 milliard. De plus, le Canada a annoncé qu'il versera \$30 millions au cours des cinq prochaines années pour appuyer des projets d'aide dans le domaine de l'intégration des femmes au développement, l'enseignement supérieur et le développement communautaire<sup>72</sup>.

Le séjour du Premier ministre en Asie s'est terminé par une visite de deux jours au Viêt-nam, une première dans les relations canado-vietnamiennes. À cette occasion furent signés une dizaine de contrats commerciaux d'une valeur de \$110 millions ainsi que des accords bilatéraux commerciaux et d'aide au développement. En vertu de ces accords bilatéraux, le Canada accordera au Viêt-nam le statut commercial de la nation la plus favorisée, doublera les quotas de textiles vietnamiens et versera une aide de \$36 millions, sur cinq ans, pour la réalisation de trois projets de coopération. L'inauguration officielle de la nouvelle ambassade du Canada à Hanoi marquait la fin de la tournée asiatique de M. Chrétien<sup>73</sup>.

## 2 – L'APEC

En octobre, l'Indonésie était l'hôte des ministres du commerce de l'APEC (Forum de coopération économique Asie-Pacifique) pour faire le point sur l'application des accords de l'Uruguay Round et sur les moyens de libéraliser les échanges commerciaux dans cette partie du globe. Le ministre du Commerce international, qui représentait le Canada à cette tribune, réitérait alors la position canadienne en faveur d'une libéralisation plus poussée du commerce et de l'investissement, notamment par le biais d'une accélération de la réduction des droits de douane convenue dans l'Uruguay Round, une élimination à court terme des subventions à l'exportation agricole et l'établissement d'un code facilitant l'investissement privé international<sup>74</sup>.

Les ministres des Affaires étrangères de l'APEC se réunissaient eux aussi à Djakarta, les 11 et 12 novembre, pour définir les modalités de cette libéralisation accrue des échanges et rassurer certains pays, dont la Chine et la Malaysia, inquiets par la présence d'un échéancier rigide<sup>75</sup>. Le 15 novembre, les propositions étaient soumises aux dirigeants de l'APEC réunis à Bogor, à proximité de la capitale indonésienne, dans le cadre du deuxième sommet de ce Forum. Les leaders des dix-huit pays membres se sont alors entendus pour libéraliser leur commerce d'ici l'an 2020, les pays industrialisés s'engageant, eux, à

72. Cabinet du Premier ministre, *Communiqués*, 14 novembre 1994; *Le Devoir*, 14 novembre 1994, p. A4 et 15 novembre 1994, p. A4; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 15 novembre 1994, p. A8.

73. Cabinet du Premier ministre, *Communiqués*, 16 et 17 novembre; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 17 novembre 1994, p. A7.

74. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 196*, 4 octobre 1994 et *Déclaration no 94/58*, 6 octobre 1994.

75. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 222*, 3 novembre 1994 et *Communiqué no 221*, 2 novembre 1994.

atteindre cet objectif dès 2010. Cet engagement n'était pas sans réjouir le Premier ministre canadien qui voyait dans la création de cette zone de libre-échange transpacifique un moyen de diversifier les échanges commerciaux du Canada et d'améliorer la création d'emplois au pays<sup>76</sup>. D'ici au troisième Sommet de l'APEC, prévu au Japon en 1995, les prochains mois serviront à préparer le calendrier des mesures de mise en application de la déclaration de Bogor.

### 3 – La mission commerciale du ministre MacLaren en Asie du Sud

La Chine, Hong Kong, l'Indonésie et le Viet-nâm n'étaient pas les seules régions visitées par M. MacLaren ce trimestre. Du 8 au 15 octobre, le ministre du Commerce international se rendait en Inde et au Bangladesh afin d'appuyer les efforts dans la recherche de nouveaux débouchés de la quarantaine de gens d'affaires l'accompagnant<sup>77</sup>. À New Delhi, M. MacLaren a rencontré plusieurs ministres indiens, avant de prendre la parole à un déjeuner du Conseil de commerce Canada-Inde et du Club d'affaires indo-canadien. De plus, il a signé un protocole d'entente en vertu duquel l'ACDI versera \$7 millions pour favoriser la mise en œuvre de politiques industrielles environnementales. Le ministre s'est par la suite rendu à Bombay où il a rencontré le chef de l'État du Maharashtra ainsi que plusieurs gens d'affaires locaux. Le séjour en Asie du Sud de M. MacLaren s'est conclu au Bangladesh, le 15 octobre, où les Canadiens ont été reçus par le Premier ministre, M. Khadela Zia, et des membres de son cabinet. Il s'agissait de la deuxième visite d'un ministre canadien de haut rang dans ce pays depuis un an.

### 4 – La Chine

En octobre, dans ses installations de Lop Nor situées dans la province du Sinkiang, la Chine procéda à son second essai nucléaire en quatre mois. Le Canada, à l'instar d'autres pays, condamna le geste chinois et convoqua à ce sujet l'ambassadeur de ce pays à Ottawa, M. Zhang Yijun. Des groupements pacifistes canadiens demandèrent l'annulation de la mission de M. Chrétien en Chine et la fin des négociations devant mener à la signature d'un Accord de coopération nucléaire et à la vente de réacteurs nucléaires canadiens. Le secrétaire d'État (Asie-Pacifique) déclara en Chambre que les préoccupations du Canada concernant la poursuite d'essais nucléaires par la Chine seraient soulevées lors du voyage du Premier ministre dans ce pays<sup>78</sup>.

76. Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 16 novembre 1994, p. B18 et 12 novembre 1994, p. B3; *Le Monde*, 17 novembre 1994, p.1 et *Le Devoir*, 16 novembre 1994, p. B2.

77. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 197*, 5 octobre 1994; Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Déclaration no 94/59*, 10 octobre 1994; ACDI, *Communiqué no 94-40*, 11 octobre 1994.

78. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 198*, 7 octobre 1994; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 8 octobre 1994, p. A11; House of Commons Debates, 21 octobre 1994, p. 7037 et 31 octobre 1994, pp. 7466-7467.

## 5 – Le Japon

Les récents changements économiques, politiques et sociaux au Japon ayant contribué à créer des débouchés pour les exportateurs étrangers, le gouvernement canadien encourageait en décembre ses gens d'affaires à redécouvrir le potentiel de ce marché. En tant que 3<sup>e</sup> principal marché d'exportations du Canada et 3<sup>e</sup> plus importante source d'investissements étrangers directs, le Japon «reste la clé de notre stratégie pour l'ensemble de la région Asie-Pacifique» a expliqué le ministre du Commerce international en dévoilant une nouvelle version du plan d'action des exportations canadiennes vers ce pays. Parmi les secteurs d'activités prometteurs retenus dans ce plan, notons les matériaux de construction, les produits alimentaires, les poissons et fruits de mer, les pièces d'automobile, les technologies de l'information, le tourisme et les industries aérospatiales<sup>79</sup>.

## 6 – La Thaïlande

Une délégation de ministres, de hauts fonctionnaires et de gens d'affaires, dirigée par M. Chuan Leekpai, le Premier ministre thaïlandais, séjournait au Canada du 28 septembre au 5 octobre. Quatre villes canadiennes, Vancouver, Calgary, Toronto et Ottawa, accueillait les représentants thaïlandais venus encourager les Canadiens à investir dans leur pays et constater l'expertise canadienne dans divers secteurs, particulièrement le pétrole, le gaz, l'environnement et les systèmes d'information géographique. De plus, dans le cadre de cette visite, les deux pays ont signé un traité d'entraide juridique, qui renforcera la coopération entre les forces policières lors des enquêtes criminelles, ainsi qu'un protocole d'entente dans le domaine de la coopération spatiale<sup>80</sup>.

## M — Chronologie thématique\*

### *La surpêche dans l'Atlantique du Nord-Ouest*

26 septembre au 8 octobre :

Un sous-marin canadien, le Okanagan, ayant à son bord un agent de pêche, patrouille au large de Terre-Neuve afin de surveiller les bateaux de pêche (*The Gazette*, 8 octobre 1994, p. A7).

### *Le Canada et le Laos*

5 au 7 octobre :

Dans le cadre de sa politique d'ouverture au monde extérieur, le Laos dépêche pour la première fois au Canada son ministre des Affaires étrangères. Les deux pays étudient la possibilité de mettre sur pied des

79. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 245*, 5 décembre 1994 et *Déclaration no 94/75*, 5 décembre 1994.

80. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 27 septembre 1994 et 30 septembre 1994; Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 4 octobre 1994, p. B3.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

programmes d'aide au développement (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 193*, 3 octobre 1994).

*Visite d'un ministre burkinabé*

10 au 13 octobre :

M. Ablassé Ouedraogo, ministre des Relations extérieures du Burkina Faso effectue une visite officielle qui lui permet de rencontrer la secrétaire d'État pour l'Afrique, Mme Christine Stewart, et la présidente de l'ACDI, Mme Huguette Labelle. Il participe également à une table ronde sur la situation politique dans son pays (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 200*, 7 octobre 1994).

*La sécurité dans le Pacifique*

17 octobre :

Le Canada accueille très favorablement l'annonce faite à Genève d'une entente entre les États-Unis et la Corée du Nord sur la question nucléaire. Il est invité à participer à un consortium international qui sera mis sur pied afin de remplacer les installations nucléaires nord-coréennes (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 206*, 18 octobre 1994).

*Le nouveau Secrétaire général de l'OCDE*

29 novembre :

L'OCDE annonce la nomination du Canadien Donald Johnston au poste de Secrétaire général de l'OCDE pour un mandat de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 1996. L'actuel secrétaire général, le Français Jean-Claude Paye qui postulait pour un troisième mandat, poursuivra ses tâches jusqu'au 31 mai 1996. Divisé sur cette question depuis des semaines, le Conseil de l'OCDE s'est finalement rallié autour de ce consensus sur la base d'un compromis franco-canadien (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 29 novembre 1994 ; *Le Devoir*, 29-30 octobre 1994, p. B9, 26-27 novembre 1994, p. B12 ; *The Globe and Mail*, 28 octobre 1994, p. B5 ; 16 novembre 1994, pp. A1-A2, 29 novembre 1994, p. B15 et 30 novembre 1994, pp. A1-A2).

*Le Canada et la Roumanie*

1<sup>er</sup> décembre :

Le Président de la Banque roumaine de développement, M. Marian Crisan, est de passage à Ottawa. Le gouvernement canadien annonce à cette occasion une contribution de \$1,17 million pour deux projets d'assistance technique en faveur de la Banque roumaine de développement (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 242*, 1<sup>er</sup> décembre 1994).

*Les traités bilatéraux et multilatéraux du Canada*

octobre-décembre :

Le gouvernement canadien paraphe plusieurs accords ce trimestre. Au nombre de ceux-ci, retenons la signature le 14 octobre de la Convention

internationale pour la lutte à la désertification (ACDI, *Communiqué no 94-41*, 14 octobre 1994) et la conclusion, le 12 octobre, d'un accord de partenariat avec la Russie et la Malaysia en vue de l'établissement de forêts modèles (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94/101*, 12 octobre 1994). Un accord de coopération dans le domaine de la géomatique est signé le 25 octobre avec la Chine (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 94/105*, 25 octobre 1994) et un accord de coopération nucléaire paraphé le 17 novembre avec la Lituanie (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 230*, 17 novembre 1994). Le Canada adhère le 15 décembre à la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 246*, 15 décembre 1994). Enfin, le Zimbabwe et le Canada échangent le 21 décembre les instruments de ratification de leur accord fiscal entériné en 1992. (Finances Canada, *Communiqué*, 21 décembre 1994).

*Nominations diplomatiques ou autres*  
octobre-décembre :

20 octobre : Mme Mary May Simon est choisie ambassadrice du Canada aux Affaires circumpolaires (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 209*, 20 octobre 1994).

15 décembre : Le secrétariat de l'Organisation des États américains nomme deux Canadiennes, Mme Élisabeth Spehar et Mme Hélène Laverdière, à des postes clés. Ces nominations portent à trois le nombre de Canadiens œuvrant au sein du personnel de l'OEA qui compte plus de 600 employés (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 247*, 15 décembre 1994).

23 décembre : Sept nouveaux diplomates sont désignés par le ministre des Affaires étrangères. Il s'agit de M. Robert Fowler qui deviendra ambassadeur aux Nations Unies et de M. Christopher Westdal qui sera ambassadeur au désarmement. MM Daniel Marchand et John Paynter seront respectivement ambassadeurs au Liban et en Chine tandis que M. Marc Lemieux se voit confier la charge du haut-commissariat à Trinité-et-Tobago et Mme Mary Mosser celle du haut-commissariat en Zambie. Enfin, M. Michael Spencer occupera le poste de consul général à São Paulo (Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué no 251*, 23 décembre 1994).

## **II – Les relations extérieures du Québec**

(octobre à décembre 1994)

### **A — Aperçu général**

C'est le 6 décembre que le Premier ministre du Québec, M. Jacques Parizeau, déposait à l'Assemblée nationale un avant-projet de loi portant sur la souveraineté du Québec. Ce document deviendra, après un processus de